

Vous appuyer dans la dynamisation du commerce

TERRITOIRE
Manager de ville

Vous souhaitez optimiser le tissu commercial de votre territoire en revitalisant les commerces de proximité et leur environnement ?

Vous avez besoin d'une expertise et d'un accompagnement pour créer une dynamique commerciale dans votre centre-ville ?

› Notre solution

La CCI Versailles-Yvelines met son expertise et son expérience au profit de votre projet de redynamisation commerciale.

En étroite collaboration avec vous, le Manager de Ville identifie les besoins, analyse les enjeux et anime la stratégie de ce projet.

Il a pour mission de soutenir et développer le commerce sédentaire et non sédentaire du centre-ville.

Le Manager de Ville, c'est pour une collectivité la certitude d'avoir une personne de disponible et qualifiée au service de son tissu de commerçants dont les objectifs seront de :

- Diversifier l'offre commerciale de centre-ville et diminuer le taux de vacances.
- Animer le centre-ville et communiquer auprès des citoyens pour soutenir le développement du commerce.
- Réaliser et mettre en place des projets fédérateurs autour des besoins des commerçants (Charte des Bonnes Pratiques de l'accueil, par exemple)
- Être force de conseil et de proposition sur les aspects réglementaires et sécurité.

Cet accompagnement est contractualisé par une convention qui précise la conformité de solution et cadre la mise en service opérationnelle du projet.

› Le dispositif

Force de conseil, d'initiative et de relais entre les commerçants et les élus, votre Manager de Ville de la CCI Versailles-Yvelines est un chef d'orchestre incontournable.

Il vous apporte une approche résolument tournée vers le fonctionnel, en agissant sur le terrain pour vous apporter des réponses concrètes.

Son travail d'accompagnement se compose de 3 temps : la stratégie, la coordination et l'opérationnel.

Voici quelques exemples d'action sur lesquelles il intervient :

- Développer l'offre commerciale sédentaire.
- Gérer et développer l'attractivité des marchés (commerce non sédentaire).
- Maintenir et développer la qualité d'ensemble des activités commerciales (sédentaires et non sédentaires) et impulser la modernisation du commerce.
- Concrétiser les actions commerciales.
- Redynamiser ou créer une association de commerçants.
- Accompagner individuellement les commerçants.
- Optimiser l'attractivité de votre territoire.
- Renforcer le lien entre les élus et les commerçants.
- Fédérer l'ensemble des acteurs locaux concernés par l'attractivité de la commune.

◆ CONTACT

Michel SITTLER

Coordinateur des
Managers de ville
msittler@cci-paris-idf.fr
Tél. +33 1 30 84 79 31
Mob. 06 71 36 41 16

0 820 012 112 Service 0,12 € / min
+ prix appel

www.cci78-idf.fr

